

RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

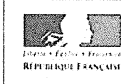
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 00155
Numéro SIREN : 722 041 381
Nom ou dénomination : INTERNATIONAL CONTAINER ET TRANSPORT

Ce dépôt a été enregistré le 07/11/2018 sous le numéro de dépôt 24560

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065-SD



Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

Formulaire à déposer
en double exemplaire

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01/01/2017	et clos le	31/12/2017	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☒
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case					
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case					
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SARL BONGARS 0180907020		50 RUE DES CHARDONNERETS BP 53255 93290 TREMBLAY EN FRANCE	
SIRET	7 2 2 0 4 1 3 8 1 0 0 0 6 1	Mél: jeanluc.chezeau@ictfrance.fr	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
50 RUE DES CHARDONNERETS BP 53255 93290 TREMBLAY EN FRANCE			

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	

SIRET

B ACTIVITÉ

Activités exercées	COMMISSIONNAIRE EN TRANSPORTS ET DOUANE	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	---	--	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	0	Bénéfice imposable à 28%	0	Déficit	
Bénéfice imposable à 15 %						

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%	
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	
PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quinquies)	

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes	☐	Zone franche urbaine	☐	Pôle de compétitivité	☐
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Autres dispositifs	☐	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%			

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X
---	--	---

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	
--	--

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
Tél:		Tél:	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:		Identité du déclarant:	
N° d'agrément du CGA		Date:	23/04/2018
		Lieu:	TREMBLAY EN FRANCE
		Qualité et nom du signataire:	M BONGARS Gérant
		Signature:	
Tél:			

**INTERNATIONAL CONTAINER
& TRANSPORT**

50 Rue des Chardonnerets - BP 53255
95957 ROISSY CDG CEDEX

Désignation de l'entreprise :		INTERNATIONAL CONTAINER ET TRANSPORT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		1 2	
Adresse de l'entreprise		50 RUE DES CHARDONNETS BP 53255 93290 TREMBLAY EN FRANCE		Durée de l'exercice précédent *		1 2	
Numéro SIRET *						7 2 2 0 4 1 3 8 1 0 0 0 6 1	
						Néant ☐ *	
				Exercice N clos le,		3 1 1 2 2 0 1 7	
				Brut 1		Amortissements, provisions 2	
				Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)				AA			
Frais d'établissement *				AB		AC	
Frais de développement *				CX		CQ	
Concessions, brevets et droits similaires				AF		AG	
Fonds commercial (I)				AH		AI	
Autres immobilisations incorporelles				AJ		AK	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				AL		AM	
Terrains				AN		AO	
Constructions				AP		AQ	
Installations techniques, matériel et outillage industriels				AR		AS	
Autres immobilisations corporelles				AT		AU	
Immobilisations en cours				AV		AW	
Avances et acomptes				AX		AY	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence				CS		CT	
Autres participations				CU		CV	
Créances rattachées à des participations				BB		BC	
Autres titres immobilisés				BD		BE	
Prêts				BF		BG	
Autres immobilisations financières *				BH		BI	
TOTAL (II)				BJ		BK	
Matières premières, approvisionnements				BL		BM	
En cours de production de biens				BN		BO	
En cours de production de services				BP		BQ	
Produits intermédiaires et finis				BR		BS	
Marchandises				BT		BU	
Avances et acomptes versés sur commandes				BV		BW	
Clients et comptes rattachés (3)*				BX		BY	
Autres créances (3)				BZ		CA	
Capital souscrit et appelé, non versé				CB		CC	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)				CD		CE	
Disponibilités				CF		CG	
Charges constatées d'avance (3)*				CH		CI	
TOTAL (III)				CJ		CK	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				CW			
Primes de remboursement des obligations (V)				CM			
Écarts de conversion actif * (VI)				CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)				CO		IA	
Renvois : (1) Dont droit au bail :				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :	
Clause de réserve de propriété :				Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Désignation de l'entreprise : INTERNATIONAL CONTAINER ET TRANSPORT

			Exercice N Net	Exercice N -1 Net
Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement		
		Frais de développement		
		Concessions, brevets et droits similaires	13 770	
		Fonds commercial		
		Autres immobilisations incorporelles		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		
		Constructions	15 221	15 612
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 296	3 684
		Autres immobilisations corporelles	29 840	7 323
		Immobilisations en cours		
		Avances et acomptes		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		
		Autres participations	500	500
		Créances rattachées à des participations	26 817	26 817
		Autres titres immobilisés		
		Prêts		
		Autres immobilisations financières	7 230	8 010
TOTAL (II)			95 674	61 946
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements		
		En cours de production de biens		
		En cours de production de services		
		Produits intermédiaires et finis		
		Marchandises		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	3 541	1 313
		Clients et comptes rattachés	730 603	648 821
		Autres créances	35 731	22 772
		Capital souscrit et appelé, non versé		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		346 541	72 839	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance		25 002	13 630
	TOTAL (III)		1 141 418	759 375
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			
	Primes de remboursement des obligations (V)			
	Écarts de conversion actif (VI)			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		1 237 093	821 321

Désignation de l'entreprise		INTERNATIONAL CONTAINER ET TRANSPORT		Néant ☐ *	
			Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :100.000.....)		DA	100 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK	)	DC		
	Réserve légale (3)		DD	14 847	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1	)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ	)	DG	79 083	
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	75 156	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	269 087	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	632	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI	)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	1 135	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	797 137	
	Dettes fiscales et sociales		DY	103 333	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	65 770	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)		EC	968 006		
Ecart de conversion passif *		(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	1 237 093		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Écart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	966 871
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	632	

DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Désignation de l'entreprise : **INTERNATIONAL CONTAINER ET TRANSPORT**

		Exercice N	Exercice N -1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		
	Écarts de réévaluation (2)		
	Réserve légale (3)	14 847	14 847
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées (3)		
	Autres réserves	79 083	73 843
	Report à nouveau		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	75 156	68 240
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	TOTAL (I)	269 087	256 930
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	TOTAL (III)		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	632	14 275
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 135	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	797 137	411 474
	Dettes fiscales et sociales	103 333	112 065
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	65 770	26 576
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		
	TOTAL (IV)	968 006	564 391
	Écarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	1 237 093	821 321
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)		
	Écart de réévaluation libre		
	Réserve de réévaluation (1976)		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	966 871	564 391
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	632	14 275

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : INTERNATIONAL CONTAINER ET TRANSPORT										Néant ☐ *	
				Exercice N							
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			FA		FB		FC			
	Production vendue	biens * services *	FD		FE		FF				
			FG	981 162	FH	1 833 773	FI	2 814 935			
	Chiffres d'affaires nets *			FJ	981 162	FK	1 833 773	FL	2 814 935		
	Production stockée *						FM				
	Production immobilisée *						FN				
	Subventions d'exploitation						FO	3 296			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)						FP				
	Autres produits (1) (11)						FQ	36			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 818 267			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS				
	Variation de stock (marchandises)*						FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	987			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	2 314 268			
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	11 966			
	Salaires et traitements *						FY	282 354			
	Charges sociales (10)						FZ	117 306			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	13 758			
			- dotations aux provisions				GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	10 792			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD				
	Autres charges (12)						GE	5 275			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 756 706			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	61 560				
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)			GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)			GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	4 121			
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	2 236			
	Différences positives de change						GN	4 128			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO				
	Total des produits financiers (V)						GP	10 484			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ	243			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	3 161			
	Différences négatives de change						GS	1 647			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT				
	Total des charges financières (VI)						GU	5 050			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	5 434				
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	66 994				

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Désignation de l'entreprise : INTERNATIONAL CONTAINER ET TRANSPORT

			Exercice N	Exercice N -1	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue	biens			
		services	2 814 935	2 504 429	
	Chiffres d'affaires nets		2 814 935	2 504 429	
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation		3 296	264	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)				
	Autres produits (1) (11)		36	94	
Total des produits d'exploitation (2) (I)			2 818 267	2 504 788	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
	Variation de stock (marchandises)				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)		987	1 347	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)		2 314 268	1 999 400	
	Impôts, taxes et versements assimilés		11 966	11 218	
	Salaires et traitements		282 354	290 177	
	Charges sociales (10)		117 306	127 360	
	Dotations d'exploitation	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements	13 758	15 232
			- dotations aux provisions		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions		10 792	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			
	Autres charges (12)		5 275	3 290	
Total des charges d'exploitation (4) (II)			2 756 706	2 448 024	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			61 560	56 764	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)		4 121	1 089	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		2 236	48	
	Différences positives de change		4 128	2 642	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des produits financiers (V)			10 484	3 779
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions		243	287	
	Intérêts et charges assimilées (6)		3 161	4 066	
	Différences négatives de change		1 647	4 039	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des charges financières (VI)			5 050	8 392
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			5 434	(4 613)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)			66 994	52 151	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise		INTERNATIONAL CONTAINER ET TRANSPORT		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	28 101		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	28 101		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	19 439		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	500		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	19 939		
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)				HI	8 162	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	2 856 852	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	2 781 695	
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)				HN	75 156	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	— Crédit-bail mobilier *	HP		
			— Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
			Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
			Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
	REGULARISATIONS CLIENTS/FOURNISSEURS		13 795		7 682	
	FACTURES FOURNISSEURS NON RECUES				20 419	
DONS LIBERALITES		5 500				
REGULARISATIONS DIVERS		644				
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Désignation de l'entreprise : **INTERNATIONAL CONTAINER ET TRANSPORT**

		Exercice N	Exercice N -1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	28 101	27 123
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels (VII)	28 101	27 123
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	19 439	10 877
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	500	157
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total des charges exceptionnelles (VIII)	19 939	11 034
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		8 162	16 089
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		2 856 852	2 535 690
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		2 781 695	2 467 450
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		75 156	68 240
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs		
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier - Crédit-bail immobilier		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		
	(6ter) Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		
	(9) Dont transferts de charges		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		

Désignation de l'entreprise INTERNATIONAL CONTAINER ET TRANSPORT										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	137 886	KE		KF	14 580	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements ¹ et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP	27 281	KQ		KR	4 093	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS	6 939	KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers ¹				KV		KW		KX		
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	30 952	LC		LD	29 594	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	65 172	LO		LP	33 687	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
Autres participations					8U	27 317	8V		8W			
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières					1T	8 010	1U		1V	500		
TOTAL IV					LQ	35 327	LR		LS	500		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							ØG	238 385	ØH		ØJ	48 767
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale ² ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste		3		4		
						1				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
						2						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CO		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV	152 466	IX		
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions				IS		MG	31 374	MH		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK	6 939	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers				IU		MM		MN		
		Matériel de transport				IV		MP		MQ		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS	60 546	MT		
		Emballages récupérables et divers ¹				IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes					NC		ND		NE		
	TOTAL III					IY		NG		NH	98 859	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7	
Autres participations					IO		ØX		ØY	27 317		
Autres titres immobilisés					I1		2B		2C			
Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E	1 280	2F	7 230		
TOTAL IV					I3		NJ	1 280	NK	34 547		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							I4		ØK	1 280	ØL	285 872

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise **INTERNATIONAL CONTAINER ET TRANSPORT**Néant ☐ 4

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles		PE	137 886	PF	810	PG		PH	138 696
TOTAL I									
TOTAL II									
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	11 669	PW	4 484	PX		PY	16 153
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	3 255	QA	1 388	QB		QC	4 643
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	23 629	QM	7 077	QN		QO	30 706
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU	38 553	QV	12 948	QW		QX	51 502
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	176 439	ØP	13 758	ØQ		ØR	190 197

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incor- porelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	S1	S2	S3	S4
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES*

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

BBP Informatique 2018

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Désignation de l'entreprise INTERNATIONAL CONTAINER ET TRANSPORT Néant ☐ *					
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies II du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	10 792	UF	
	- financières	UG		UH	
	- exceptionnelles	UJ		UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).Désignation de l'entreprise : **INTERNATIONAL CONTAINER ET TRANSPORT**Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	26 817	UM	26 817	UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	7 230	UV	7 230	UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	10 792		10 792						
	Autres créances clients	UX	730 603		730 603						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie *	Z1									
	Provision pour dépréciation antérieurement constituée *	UO									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	4 662		4 662					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	25 541		25 541					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	5 528		5 528						
Charges constatées d'avance	VS	25 002		25 002							
TOTAUX		VT	836 175	VU	836 175	VV					
RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH	632		632						
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	797 137		797 137						
Personnel et comptes rattachés		8C	74 370		74 370						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	22 514		22 514						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW									
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	6 448		6 448						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	65 770		65 770						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	966 871	VZ	966 871						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : INTERNATIONAL CONTAINER ET TRAN		Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31/12/2017		
I. RÉINTÉGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés		WB		
		de son conjoint		WC		
		moins part déductible *		XE		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	985	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	122	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	32 796	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)	XX	32 796
	Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 212 bis) *	XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *				XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)				I7	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)			I8	
		- imposées au taux de 0 %			ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *	- Plus-values nettes à court terme			WN	
		- Plus-values soumises au régime des fusions			WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						XR
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW	WQ	
	Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3
					TOTAL I	WR 109 059
II. DÉDUCTIONS						WS
PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WT
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *						WU 34 128
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)						WV
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				WH
		- imposées au taux de 0 %				WP
		- imposées au taux de 19 %				WW
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				XB
		- imputées sur les déficits antérieurs				I6
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %					
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						XA
Régime des sociétés mères et des filiales *		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A		
Produit net des actions et parts d'intérêts :						ZY
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *					XD
	Majoration d'amortissement *					XF
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5
	Pôle de compétitivité hors CICE (Art. 44 undecies)	L6	Société investissements immobiliers créées (art. 208 C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA
	ZFU-TE (art. 44 octies et octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC
					Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						XS
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9	Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI	XG 4 662	
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2
III. RÉSULTAT FISCAL					TOTAL II	XH 38 790
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XI	70 269	XJ
		déficit (II moins I)				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *				ZL		XL 70 269
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *						
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN		XO

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

EXTENSION 2

[illegible]

Désignation de l'entreprise : **INTERNATIONAL CONTAINER ET TRANSPORT**Néant ☐ ***I. SUIVI DES DÉFICITS**

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	115 806
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	70 269
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6	45 537
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)	YK	45 537

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTESMontant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1^{er} bis Al. 1^{er} du CGI, dotations de l'exercice

ZT

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)

Dotations de l'exercice

Reprises sur l'exercice

Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1^{er} bis Al. 2 du CGI *

ZV

32 796

ZW

34 128

Provisions pour risques et charges *

8X

8Y

8Z

9A

9B

9C

Provisions pour dépréciation *

9D

9E

9F

9G

9H

9J

Charges à payer

9K

9L

9M

9N

9P

9R

9S

9T

TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)

YN

32 796

YO

34 128

à reporter au tableau 2058-A :

ligne W1

ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS

art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU

☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERSFormulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : INTERNATIONAL CONTAINER ET TRANSPORT															Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		{ – Réserves légales – Autres réserves	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	68 240		ZD	5 240								
	Prélèvements sur les réserves			ØE			ZE	63 000								
							ZF									
	TOTAL I			ØF	68 240		ZH	68 240								
						Dividendes			ZG							
						Autres répartitions			ZI							
						Report à nouveau			ZJ							
						(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)			ZK							
						TOTAL II			ZL	68 240						
RENSEIGNEMENTS DIVERS												Exercice N :				
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)										J7		YQ			
	– Engagements de crédit-bail immobilier												YR			
	– Effets portés à l'escompte et non échus												YS			
DÉTAILS DES POSTES AUTRES AGIANTS ET CHARGES EXTERNES	– Sous-traitance												YT	1 988 890		
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)										J8		XQ	47 760		
	– Personnel extérieur à l'entreprise												YU			
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)												SS	174 667		
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages												YV			
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)										ES		ST	102 951		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052												ZJ	2 314 268		
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE												YW	2 388		
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)										ZS		9Z	9 578		
	Total du poste correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052												YX	11 966		
TVA	– Montant de la TVA collectée												YY	77 169		
	– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations												YZ	104 839		
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2017) *												ØB	276 371		
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *												ØS	6		
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *												ZK	%		
	– Numéro de centre agréé *										XP					
	– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)															
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice												RG			
RÉGIME DE GROUPE *	– Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies												RH			
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe										JA					
	Plus-values à 15 %										JK					
	Plus-values à 19 %										JM					
	Groupe : résultat d'ensemble										JD					
Plus-values à 15 %										JN						
Plus-values à 19 %										JP						
Imputations												JL				
Imputations												JC				
Plus-values à 0 %												JO				
Imputations												JF				
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale										JII						
N° SIRET de la société mère du groupe										JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Désignation de l'entreprise : **INTERNATIONAL CONTAINER ET TRANSPORT**

		Exercice N	Exercice N -1
RENSEIGNEMENTS DIVERS			
DIVERS T.V.A. ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier		
	- Engagements de crédit-bail immobilier		
	- Effets portés à l'escompte et non échus		
DÉTAILS DES POSTES	AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES		
	- Sous-traitance	1 988 890	1 853 624
	- Locations, charges locatives et de copropriété	47 760	38 582
	- Personnel extérieur à l'entreprise		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	174 667	29 656
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages		
	- Autres comptes	102 951	77 537
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052	2 314 268	1 999 400
	IMPÔTS ET TAXES		
	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE	2 388	2 147
T.V.A.	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	9 578	9 071
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052	11 966	11 218
DIVERS	- Montant de la T.V.A. collectée	77 169	50 947
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	104 839	68 362
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société		

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>INTERNATIONAL CONTAINER ET TRANSPORT</u>						Néant ☒	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)		Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente (7)		Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-value taxable à 19 % (1) (11)
				19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (9)						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)						
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (11)			(A)	(B) (Ventilation par taux)		(C)	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

[illegible]

Désignation de l'entreprise : INTERNATIONAL CONTAINER ET TRANSPORTNéant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ②.	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) ①.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ①.	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,80 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1		
	N - 2		
	N - 3		
	N - 4		
	N - 5		
	N - 6		
	N - 7		
	N - 8		
	N - 9		
	N - 10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme ⑤	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. J=S+D+F-G-H ⑦
	À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) ④			
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1					
	N - 2					
	N - 3					
	N - 4					
	N - 5					
	N - 6					
	N - 7					
	N - 8					
	N - 9					
	N - 10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : INTERNATIONAL CONTAINER ET TRANSPORT		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4					
{	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

N° 11484 * 19

CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE: DETERMINATION
DE LA VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS

DGFIP N° 2059-E-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

16

Désignation de l'entreprise: SARL INTERNATIONAL CONTAINER ET TRANSPORT															Néant ☐ *	
Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquer le SIREN de la tête de groupe																
ainsi que la forme juridique et la dénomination de la tête de groupe																
Exercice ouvert le: 01/01/2017 et clos le: 31/12/2017															Données en nombre de mois 12	
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE																
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises															OA	2 814 935
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées															OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante															OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges															OT	
TOTAL 1															OX	2 814 935
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)															OH	36
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation															OE	
Subventions d'exploitation reçues															OF	3 296
Variation positive des stocks															OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée															OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation															XT	
TOTAL 2															OM	3 332
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾																
Achats															ON	987
Variation négative des stocks															OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances															OR	2 274 394
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois															OS	39 874
Taxes déductibles de la valeur ajoutée															OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)															OW	5 275
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée															OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois															O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante															OY	
TOTAL 3															OJ	2 320 530
IV- Valeur ajoutée produite																
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)															OG	497 737
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).															SA	497 737
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE																
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD																
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case															EV	☒
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)										GX	2 814 935	Effectifs au sens de la CVAE *		EY	6	
Période de référence										GY	0 1 / 0 1 2 / 0 1 7	GZ	3 1 / 1 2 / 2 0 1 7			
Date de cessation										HR	/	/	/	/		
VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs																
Effectif moyen du personnel * :															YP	6
dont apprentis															YF	
dont handicapés															YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale															RL	
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.																
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.																

N° 11624*18

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.T.)

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F-SD 2018

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 7

N° SIRET

7 2 2 0 4 1 3 8 1 0 0 0 6 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE INTERNATIONAL CONTAINER ET TRANSPORT

ADRESSE (voie) 50 RUE DES CHARDONNERETS BP 53255

CODE POSTAL 93290

VILLE TREMBLAY EN FRANCE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	7600
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	400

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique **SARL** Dénomination **WORLD TRADE HOLDING**
 N° SIREN (si société établie en France) 4 1 9 2 0 8 6 6 5 % de détention 95.00 Nb de parts ou actions 7600
 Adresse : N° 50 Voie RUE DES CHARDONNERETS
 Code Postal 93290 Commune TREMBLAY EN FRANCE Pays FR

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

EBP Informatique 2018

INTERNATIONAL CONTAINER & TRANSPORT
SARL au capital de Euros 100 000
Siège social : 50 rue des Chardonnerets
TREMBLAY EN France (Seine St Denis)
R.C.S. Bobigny B 722 041 381

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DU 23 MARS 2018

L'an deux mille dix-huit et le 23 mars à 11 h 30 les associés de la société INTERNATIONAL CONTAINER ET TRANSPORT, société à responsabilité limitée au capital de 100 000 Euros divisé en 8 000 actions de 12,50 Euros chacune, dont le siège social est à TREMBLAY EN France immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bobigny sous le n° B 722 041 381 (91B 155), se sont réunis au siège social sur convocation faite par le gérant en date du 05 mars 2018.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque associé présent au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que, le cas échéant, comme mandataire.

L'assemblée procède immédiatement à la composition de son bureau :

Monsieur NEDELLEC Laurent, représentant la société World Trade Holding, associé présent et acceptant, disposant du plus grand nombre de voix, préside la séance.

Monsieur BONGARS Aurélien, gérant de la société I.C.T. est appelé comme scrutateur.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué, permet de constater que le quorum est dépassé et, que de ce fait, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- le projet des résolutions qui seront soumises à l'assemblée
- les statuts de la société
- la feuille de présence de l'assemblée régulièrement certifiée, accompagnée des pouvoirs des actionnaires représentés
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, les comptes et l'annexe comptable au 31 décembre 2017
- le rapport de gestion
- le double des lettres adressées aux associés de la société pour les convoquer à la présente assemblée.

Puis, le Président déclare que :

- l'inventaire, le bilan, les comptes et l'annexe comptable
- le tableau des résultats financiers de la société conforme aux articles 133,135 et 148 du décret 67.236 du 23/03/1967
- le tableau des frais généraux mentionnant les rémunérations versées aux cinq personnes les mieux rémunérées de la société
- la liste des associés
- le projet des résolutions

ont été tenus à la disposition des associés, au lieu de réunion de l'assemblée, à compter de la convocation de cette dernière. Il déclare également qu'aucun des associés n'a envoyé de projet de résolution ni réclamé de pouvoir de document ou de renseignements quelconques.

Les membres de l'assemblée lui donnent acte de ces déclarations et reconnaissent, en tant que de besoin, avoir usé à leur satisfaction du droit de communication qu'ils détiennent des lois et règlements en vigueur.

Le président rappelle ensuite que la société ne comporte pas de comité d'entreprise et que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1°) lecture du rapport de la gérance sur l'activité de société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2017.
- 2°) approbations des dits comptes et conventions.
- 3°) quitus au gérant de la société.

 AB

- 4°) approbation et affectation des résultats.
- 5°) agrément d'un nouvel associé
- 6°) questions diverses.

Le président donne lecture aux associés du rapport de la gérance exposant l'activité de la société pendant l'exercice considéré, les résultats de cette activité et donne connaissance du tableau faisant apparaître les résultats financiers de la société.

Ces lectures terminées, le président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées et un bref débat s'établit entre les membres de l'assemblée portant notamment sur les résultats de l'exercice.

Personne ne demandant plus la parole, le président mets successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu :

- la lecture du rapport de la gérance sur l'activité et la situation de la société pendant le dernier exercice écoulé et sur les comptes dudit exercice.

Approuve les comptes et le bilan dudit exercice tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée donne quitus entier et sans réserve au gérant pour l'exécution de son mandat durant l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve l'affectation du résultat de l'exercice proposée par l'ensemble des associés et décide en conséquence que le bénéfice net comptable, s'élevant à la somme de Euros 75156,39 est affecté au poste autres réserves pour Euros 15156,39 et dividendes pour Euros 60000 soit par action à euros 7,50.

La situation nette comptable de la société se présente de la façon suivante :

- <u>Avant affectation des résultats :</u>	
. capital social.....	100 000,00
. réserve légale.....	14 847,12
. autres réserves.....	79 083,17

	193 930,29
	=====
- <u>Après affectation des résultats</u>	
. capital social.....	100 000,00
. réserve légale.....	14 847,12
. autres réserves.....	94 239,56

	209 086,68
	=====

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

in AD

QUATRIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé que le montant des dividendes mis en distribution pour une action au titre des trois exercices précédents et celui de l'avoir fiscal correspondant ont été les suivants :

<u>Exercice</u>	<u>Dividende</u>
2014	0,00
2015	0,00
2016	7,875

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

Il est proposé que des primes exceptionnelles soient versées aux salariés faisant preuve de performance dans la gestion de leur travail.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée agréée l'entrée d'un nouvel associé en la personne morale de la société ICT Holding pour les rachats des parts de l'associé World Trade Holding telle que mentionné lors de l'assemblée générale du 29 juin 2016 à la huitième résolution.

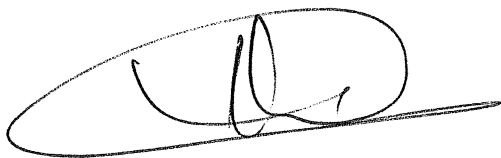
SEPTIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie des présentes pour effectuer toutes formalités légales de publicité.

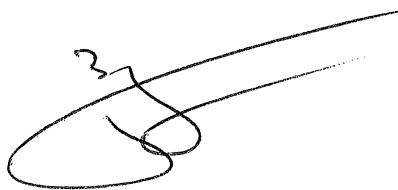
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole la séance est levée à 11 h 55.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les membres du bureau.



Le président
Laurent NEDELLEC



Le scrutateur
Aurélien BONGARS